

Salaires : Olivier Dussopt met la pression sur les branches

« Smic et bas salaires : comment sortir du cercle vicieux ? », titre L'Opinion, notant qu'Olivier Dussopt veut encore faire pression sur les branches professionnelles pour qu'elles revalorisent leurs rémunérations minimales, selon ses propos vendredi, sur Europe 1. Le quotidien pointe un cercle vicieux et se réfère à une note récente de Terra Nova, intitulée « Comment en finir avec les Smicards à vie ». Actuellement, 117 branches sur 170 ont des minima inférieurs au Smic. Comme l'écrit Terra Nova, les petits revenus sont enfermés « dans un rythme de progression décourageant et qui procure un sentiment de manque de perspective et de déni de reconnaissance ». Pendant des mois, au ministère du Travail, Elisabeth Borne a fait pression sur les branches pour qu'elles revalorisent leurs minima salariaux au niveau du Smic, comme la loi les y oblige. Olivier Dussopt poursuit cette accrobranche, un parcours aventure aussi périlleux qu'en forêt. Le 7 juillet, il réunit le comité de suivi des négociations salariales pour faire un état des lieux. Il s'agit de mettre la pression sur les branches qui traînent en les soumettant à un suivi particulier. Le ministre compte sur la loi sur le pouvoir d'achat. Elle contient une disposition qui relève d'un aimable chantage : « si une branche reste durablement avec des paliers inférieurs au Smic, ça ouvre la porte à sa restructuration et sa fusion avec d'autres branches », affirme le ministre. La CFDT propose des chemins plus contraignants. « Nous réclamons la conditionnalité des baisses de charges qui s'étagent actuellement entre 1 et 1,6 Smic de manière dégressive. Si une branche pratique des minima non conformes et qu'elle ne négocie pas, ses exonérations seraient suspendues », explique Luc Mathieu, secrétaire national à la CFDT. Dans sa note, Terra Nova reprend cette idée, signalant qu'elle avait été envisagée au début du quinquennat de Nicolas Sarkozy. Mais le projet avait buté sur le risque de non-constitutionnalité. Au ministère du Travail, Elisabeth Borne avait regardé la question et mesuré l'obstacle. Qui ne paraît pas dirimant à la CFDT. « Une telle pratique existe en matière d'accidents du travail : la cotisation des employeurs dépend de la sinistralité du secteur et non pas des performances de leur propre entreprise », affirme Luc Mathieu. Terra Nova propose d'exempter de pénalités les entreprises couvertes par un accord d'entreprise qui fixe un salaire minimum égal ou supérieur au Smic. Mais au ministère du Travail, on précise qu'Olivier Dussopt ne compte pas emprunter cette piste. Il mise sur la négociation entre patronat et syndicats. (L'Opinion, p.4)

« La poussée de l'inflation fait craindre une rentrée sociale tendue », titre Le Figaro, notant que les revendications de hausse de salaire et les mouvements de grève pour faire pression sur les directions des entreprises se multiplient un peu partout. « On n'a pas eu d'inflation aussi forte depuis 1985, et la solution passe par des hausses de salaire », plaide Frédéric Souillot, le secrétaire général de FO, qui qualifie de « rustine » le plan du gouvernement et sent « un rapport de force » monter sur le terrain pour obliger les employeurs à négocier. « La période est très compliquée, prévient Laurent Berger. Il y a une grande inquiétude dans le pays, qui peut se transformer en colère si le gouvernement n'a pas de discours d'apaisement et décide de lancer la réforme des retraites. Ça partira illico en vrille et on ira alors à l'affrontement », prévient le patron de la CFDT. A contrario, Geoffroy Roux de Bézieux se veut plutôt serein sur la rentrée, même s'il reconnaît que les conflits sociaux arrivent quand on ne s'y attend pas. Pour Raymond Soubie, en revanche, tous les ingrédients sont réunis pour que la rentrée soit chaude : « Une agitation sociale en septembre est possible, mais pas certaine.

Tout dépendra de la réponse des entreprises et de la stratégie du gouvernement sur les retraites. » (Le Figaro, p.24)